



RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES ENGAGEMENT

Notre société, les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT), consciente de sa responsabilité sociétale, s'engage à promouvoir et à respecter les valeurs traduisant cette conviction à travers :

- DROITS DE L'HOMME

1. La promotion et le respect de la réglementation nationale et du droit international relatifs aux droits de l'homme, dans notre sphère d'influence ;
2. Veiller à ce que la CAT ne se rende pas complice de violations des droits de l'homme.

- NORMES DU TRAVAIL

3. Le respect de la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

- ENVIRONNEMENT

7. L'application de l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. La mise en place d'actions tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. L'utilisation et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. La lutte contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Le Président du Conseil d'Administration

SALINELLI Andrea



Tunis, le 15/03/2021